



**Plus  
jamais  
seules**

Ressources intermédiaires  
et de type familial



Période de changement d'allégeance syndicale

# POUR NE PLUS ÊTRE SEULES

N° 4

BULLETIN D'INFORMATION DES RI-RTF

JANVIER 2015

## Déclaration aux familles d'accueil et aux ressources intermédiaires

**Nous les sousignées, ex-officiers, ex-administrateurs et ex-employés de la FFARIQ, affirmons que le temps est venu pour les RI et les RTF de se donner une organisation capable de défendre vos droits et d'améliorer vos conditions de travail et de vie. Nous avons choisi de militer pour la CSN en raison de son respect des membres, de sa démocratie, de sa transparence et de sa force de frappe : elle regroupe en effet 330 000 membres issus de tous les secteurs d'activité, dont 130 000 dans le réseau de la santé et des services sociaux. La FFARIQ compte à peine 2 500 membres.**

- La CSN dispose de ressources humaines et financières incomparables, avec un budget annuel de 106 millions \$, incluant celui de la Fédération de la santé et des services sociaux, laquelle est affiliée à la CSN. Le budget de la FFARIQ est de moins de 1,5 million \$;
- La CSN a été la première à contester en Cour supérieure la Loi 7 qui niait le droit aux RI et aux RTF de se regrouper et de négocier collectivement, obtenant qu'elle soit déclarée inconstitutionnelle en octobre 2008. La FFARIQ n'a rien contesté ni rien plaidé. Elle a plutôt bénéficié des retombées des actions de la CSN, dont l'adoption de la loi 49 à laquelle la centrale a contribué;
- C'est la CSN qui a été la première à négocier puis à signer la première entente collective des RI-RTF, traçant la voie à toutes les autres organisations syndicales, dont la FFARIQ;

- La CSN est donc la mieux placée pour vous représenter : aucun gouvernement ni aucun établissement ne peuvent l'ignorer. Elle compte plus de 90 ans d'expérience en négociations réussies. La FFARIQ n'a été reconnue comme agent négociateur qu'en 2009. Elle ne fait pas le poids face au MSSS et aux établissements.

### LA FFARIQ N'A PAS TENU SES PROMESSES!

- Depuis 2009, la FFARIQ nous a profondément déçus : elle a été incapable de livrer ce qu'elle avait promis, soit d'offrir des services de qualité et accessibles en tout temps, et ce, partout au Québec. Alors que la FFARIQ n'a qu'un seul bureau au Québec, la CSN en compte 21 dans toutes les régions;
- La FFARIQ nous avait promis toute l'autonomie requise pour mener à bien nos mandats pour défendre

les membres : elle a échoué lamentablement, retirant même aux régions tous les leviers nécessaires pour les concentrer à son bureau de Québec;

- Les différents problèmes que nous avons vécus, dont nous avons été témoins durant des années, se sont sans cesse accrus. Et rien n'indique qu'un redressement soit possible de la part de la FFARIQ à court terme. En voici quelques exemples :
  - Un climat de tension omniprésent engendré par la FFARIQ, qu'il s'agisse des relations avec les établissements, au sein des comités paritaires, et entre les comités exécutifs régionaux et la direction de la FFARIQ;
  - Le contrôle obsessionnel et excessif exercé par une présidence autoritaire qui n'hésite pas à recourir à des menaces, à des suspensions et à l'expulsion

POUR NOUS JOINDRE

sesyndiquer@csn.qc.ca  
1 800 947-6177

fs.ss.qc.ca/membres/ressources-  
intermediaires-ressources-type-  
familial



facebook.com/RIRTFSSSCSN

- de personnes militantes pour imposer ses vues et ses décisions;
- Une mauvaise utilisation de ses ressources financières et humaines qui sont centralisées à Québec, au détriment des comités locaux qui n'exercent aucun contrôle sur l'utilisation des cotisations et qui, trop souvent, n'obtiennent pas l'aide des rares conseillers pour répondre aux besoins des RI et des RTF;
  - La détresse et la souffrance d'un grand nombre de familles d'accueil qui sont abandonnées à elles-mêmes dans l'isolement le plus complet, sans obtenir l'information et la formation voulues;
  - Le refus systématique de défendre les familles d'accueil devant les tribunaux lors de fermeture abusive par les établissements, ainsi que le manque de rigueur et de transparence dans le traitement des mécontentes;
  - Devant la perspective du renouvellement de notre entente collective de travail et de l'adoption prochaine de la loi 10 forçant la fusion des établissements, nous ne croyons pas que la FFARIQ sera en mesure de relever les importants défis auxquels seront confrontées les familles d'accueil et les ressources intermédiaires.

**Pour toutes ces raisons, nous, les personnes signataires, invitons l'ensemble des familles d'accueil et des ressources intermédiaires à délaisser immédiatement la FFARIQ et à choisir la CSN, pour ne plus jamais être seules.**

**Joignez les rangs de la CSN !**

**POUR BATSHAW – FFARIQ :**

**Robert Benton**

*Vice-président et président, de 2011 à 2014*

**Gerry Thompson**

*Directeur des communications, de 2011 à aujourd'hui*

**POUR CENTRE-DU-QUÉBEC – FFARIQ :**

**Sophie Jean**

*Secrétaire exécutive de la fin de 2007 à novembre 2014*

**POUR BAS ST-LAURENT – FFARIQ :**

**Sylvie Bérubé**

*Membre du comité régional pendant sept ans dont deux ans comme présidente*

**Maurice Dumais**

*Membre du comité régional et administrateur à la FFARIQ pendant sept ans*

**Denis Parent**

*Vice-président depuis trois ans*

**POUR LANAUDIÈRE – FFARIQ :**

**Renée Desnoyers**

*Présidente depuis 13 ans*

**Maryse Beauséjour**

*Vice-présidente depuis 14 ans*

**Lorraine Brière**

*Secrétaire depuis 10 ans*

**Sylvain Desrosiers**

*Administrateur à la FFARIQ depuis trois ans*

**Claude Pelletier**

*Trésorier depuis dix ans*

**NATIONAL – FFARIQ :**

**Luc Drapeau**

*Ex-chef de service dédié aux familles d'accueil au Centre jeunesse de Lanaudière de 1982 à 2010, et employé de la FFARIQ de 2011 à 2013*